des Princes &c. Novemb. 1706. mais rien pour la mettre en évidence, persuadez qu'aucune personne raisonnable ne scauroit s'en plaindre, & nous donnerons place dans nos écrits à tous les mémoires qui nous seront adressez de quelque part qu'ils viennent, pourvû que nous puissions apercevoir, qu'ils n'ont pour fondement qu'une verité constante & exempre de passion & de partialité.

II. Il est diffici e que dans ces sortes de déroutes, quelques soldats inquiets, aimans action de le changement, n'en profiterent pas pour dé- Paul Diack serter; mais il est affez rare que les Officiers Colonel des d'honneur, ayent le cœur aussi mal placé Hussards. pour faire de pareilles actions: cependant le Sr. Paul Disck, Colonel du Regiment d'Hussards de l'Empereur, qui ayans été fait prisonnier les années dernieres en Italie. & la Cour Imperiale ne s'étant pas empressé de l'échanger: ce Colonel, dis je, proposa d'entrer au service de France, & de faire un Regiment d'Hussards de déserteurs Allemands; sa proposition fut acceptée par la Cour de France, & pour l'engager à servir avec plus d'honneur, le Roi lui donna une pension de 6000, livres.

Lors de la retraite des François, ce Paul Diack proposa aux Genéraux d'aller à la tête de 70 Hussards, avertir le Gouverneur de Cafal, de ce qui venoit d'arriver devant Turin, afin qu'il prît ses mesures, & en informat Mr. le Prince de Vaudemont. Il partit en effet, mais ce fut pour aller joindre Mr. de Savoy & le Prince Eugene à Turin: Et afin de mieux signaler sa perfidie, il offrit à ces deux Princes de les mettre en possesfion de Casal par stratageme: on lui don-

Mauvaile